

Le Comité Social Economique vous informe sur le budget 2019

BUDGET REEL
2018

SUBVENTION	DEPENSES	MONTANT
596 773	ANCV	254 653
	CINEMA+ BILLETTERIE	21 536
	ACT ADULTES	21 509
	ACT ENFANTS	41 780
	BONS D'ACHAT NAISSANCE	6 120
	JOURNEE DETENTE	63 166
	NOEL ENFANTS	52 605
	Dons exceptionnels (Décès de salariés)	10 500
	TOTAL	471 869
	BONS D'ACHAT EXCEPTIONNELS ÉTÉ	160 000
	BONS D'ACHAT NOEL ADULTES	151 100
	SEJOUR PARCS 2018	169 181
	TOTAL HORS BUDGET	480 281
	DEPENSE TOTAL	952 150
SOLDE		-355 377

Retour sur l'année 2018 avec les chiffres officiels (validés par l'expert-comptable), subventions et dépenses.

En 2018, au titre de la subvention, l'Entreprise a versé 596 773€ afin de partager au mieux les avantages et remboursements à chacun d'entre vous. Lors de cette même année 2018 le CE a distribué 952 150€, soit 355 377€ pris sur le hors budget, pour réaliser des voyages et vous offrir des bons d'achat exceptionnels en milieu d'année.

Les activités « Hors budget » (voyages et bons d'achat) ont été réalisables en « piochant » dans la réserve financière dont disposait jusqu'alors le Comité d'Entreprise.

Cette réserve d'argent n'est donc plus disponible !

Un « matelas » d'environ 350 000€ doit être conservé comme fond de roulement afin, notamment, de pouvoir commander et payer les

Chèques Vacances, une obligation confirmée par l'expert-comptable.

En 2019, la subvention sera normalement de 593 000€, le CSE à la majorité a **établi et approuvé** le budget prévisionnel suivant :

BUDGET
PREVISIONNEL2019

SUBVENTION	DEPENSES PREVUES	MONTANT
593 000	ANCV	360 000
	CINEMA+ BILLETTERIE	30 000
	ACT ADULTES	20 000
	ACT ENFANTS	45 000
	BONS D'ACHAT NAISSANCE	5 000
	JOURNEE DETENTE	70 000
	NOEL ENFANTS	60 000
	Dons exceptionnels (Décès de salariés)	3 000
	TOTAL	593 000
	BONS D'ACHAT EXCEPTIONNELS ÉTÉ	0
	BONS D'ACHAT NOEL ADULTES	0
	SEJOUR PARCS 2018	0
	TOTAL HORS BUDGET	0
	DEPENSE TOTAL	593 000
SOLDE		0

Le CSE a prévu une nouvelle réunion budget en milieu d'année afin d'étudier la possibilité des bons pour Noël.

Pour toute information complémentaire rapprochez-vous de vos élus au CSE !